

**DOSSIER EX049688 - MÉDIATHÈQUE MUSICALE MAHLER, PARIS**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Médiathèque musicale Mahler

Commune : Paris

Département : 75

Datation : 1884

Typologie : Hôtel particulier, bibliothèque historique

Description synthétique : Equipement culturel

Identité du propriétaire : Fondation de France



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La Médiathèque Musicale Mahler (M.M.M.) a été fondée en 1986 par le musicologue et biographe français de Mahler, Henry-Louis de La Grange (1924-2017) et le critique musical, compositeur Maurice Fleuret (1932–1990) afin de rendre accessible au public leurs archives et collections personnelles dédiées à la musique des XIXe et XXe siècles. Riche de 17 000 volumes et regroupant plus de 30 fonds d'archives, la médiathèque conserve des manuscrits, partitions, lettres et autres documents originaux ainsi que des enregistrements. Association régie par la loi de 1901 et agréée par la Fondation de France, laquelle est également propriétaire de l'hôtel particulier qui l'abrite, la M.M.M. constitue aujourd'hui un centre de documentation important sur la vie musicale française et internationale avec une politique de programmation événementielle importante.

L'historique de l'hôtel particulier (XIXe siècle) abritant la M.M.M. possède une véritable qualité architecturale. En 1987, Henry-Louis de La Grange fait don du bâtiment à la Fondation de France, à charge pour elle de le mettre à la disposition de la Médiathèque musicale Mahler (MMM), avec laquelle elle est liée par un commodat. Depuis le décès en 2017 d'Henry-Louis de La Grange, la MMM est l'unique occupant de l'édifice. La situation du bâtiment (quartier du parc Monceau) bénéficie d'une proximité enviable avec plusieurs lieux culturels comme le Musée Nissim de Camondo, le Musée Cernuschi et le Musée Jacquemart-André. La Fondation de France a souhaité engager une rénovation complète du bâtiment, destinée à la fois à révéler les qualités de son architecture intérieure et à créer les conditions pour accueillir un public élargi et diversifié. A ce jour, la structure de l'hôtel particulier est saine et l'état de conservation des bâtiments eux-mêmes satisfaisant.

L'intérêt régional tant du bâtiment que des fonds est à souligner. Le projet de rénovation permettra de préserver les lieux et de leur redonner leur faste passé tout en permettant à la M.M.M. d'accroître considérablement son rayonnement.

**DOSSIER EX058991 – MAISON SERGE GAINSBOURG DU 5 RUE DE VERNEUIL, PARIS**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Maison Serge Gainsbourg

Commune : Paris

Département : 75

Datation : 19<sup>e</sup>- 20<sup>e</sup> siècle

Description synthétique : Maison d'artiste,  
Ancienne boutique, anciennes  
écuries

Identité du propriétaire : Charlotte Gainsbourg



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

En 1967, Serge Gainsbourg acquiert les anciennes écuries ( alors converties en boutique) de l'hôtel particulier situé 5 bis rue de Verneuil à Paris. Il y emménage avec Jane Birkin un an plus tard et en fait sa maison de famille.

Composée de deux niveaux, la maison de 130 m2 accueille au rez-de-chaussée, une petite cuisine qui jouxte un salon aux murs tendus de tissu noir. Avec ses bow-windows à l'anglaise et son sol en marbre blanc à cabochons noirs, écrin des objets collectionnés par Gainsbourg (le manuscrit original de la Marseillaise, l'Homme à Tête de Chou de Claude Lalanne, La Chasse aux Papillons de Salvador Dalí) ce salon, espace le plus vaste de la maison, constitue la pièce la plus emblématique du domicile de l'artiste.

À l'étage, un premier couloir, tendu de tissus noirs, conduit au bureau, où le compositeur se retirait pour lire et écrire. A côté, la chambre des enfants dite "des poupées" (elle accueille une collection de poupées anciennes) est éclairée d'une verrière zénithale. Un second couloir mène à la salle-de-bain et ses dizaines de flacons de parfum précieux. Enfin la chambre à coucher, là encore décorée avec soin, ouvre sur un balcon-terrasse donnant sur la rue de Verneuil. A l'extérieur le mur de façade s'affiche comme une œuvre de street art composée de messages ( tags, dessins, collages) des fans du chanteur.

L'ensemble, conservé en l'état depuis le jour de la mort de l'artiste, témoigne des goûts de Gainsbourg et décrit son parcours d'artiste protéiforme (peintre, écrivain, compositeur et chanteur).

Serge Gainsbourg aura ainsi vécu 22 ans au 5 bis Rue de Verneuil, de 1969 à 1991. Charlotte Gainsbourg, aujourd'hui propriétaire, veille sur cette maison depuis la disparition de son père il y a 30 ans et s'apprête à l'ouvrir au public, accompagnée d'un musée au 14-16 Rue de Verneuil.

**DOSSIER EX058680 – EGLISE SAINT-ANTONIN, CHÂTRES**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Eglise Saint-Antonin  
Commune : Châtres  
Département : 77  
Datation : XII, XIII, XVI,  
XVIII, XIXe siècles  
Description synthétique : Edifice religieux  
Identité du propriétaire : Commune de Châtres



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La construction de l'église Saint-Antonin remonterait au 12ème siècle, plus précisément entre 1180 et 1220. Sa physionomie confirme cette datation (entrée-porche, contreforts). Le plan d'ensemble, de forme rectangulaire, est divisé en trois nefs comprenant chacune quatre travées. Le sanctuaire et le chœur présentent les caractères de l'architecture du 13ème siècle avec voute sur croisée d'ogives. La charpente en forme de carène de bateau renversée aurait été construite au 16ème siècle.

L'ensemble a été remanié au fil des siècles. Une récente campagne de rénovation a permis de conforter l'édifice et de lui redonner son lustre par une reprise totale des façades (nettoyage et reprise des joints).

Cet édifice, quoique modeste, présente les caractéristiques d'une histoire longue, du Moyen-Age à nos jours. Situé sur un territoire rural, il est emblématique d'un paysage francilien historique, parsemé de villages dont l'église paroissiale constituait la centralité. Ses qualités patrimoniales et son bon état de conservation justifient une labellisation.

**DOSSIER EX058946 – LAVOIR, MAGNY-LE-HONGRE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Lavoir  
Commune : Magny-le-Hongre  
Département : 77  
Datation : Moyen-Âge, XIXe siècle  
Description synthétique : Fontaine-Lavoir  
Identité du propriétaire : Commune de Magny-le-Hongre



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

L'existence d'une fontaine sur l'emplacement du lavoir de Magny-le-Hongre, jouxtant l'église fondée par les chanoines de Sainte Geneviève de Paris, est attestée au XIe siècle (le pays s'appelait Magny Sainte Geneviève). Objet d'une profonde vénération, la sainte patronne du village passait pour conférer à l'eau de la source des vertus miraculeuses. La fontaine devint donc un lieu de vive piété populaire où les pèlerinages et cérémonies perdureront jusqu'à la fin du XIXe siècle.

Entièrement restauré en 1995, ce lavoir à impluvium (toiture à pans inclinés, moellons de pierre, tuiles plates, charpente bois), dont les origines remonteraient ainsi au Moyen-Âge, est considéré comme l'un des plus remarquables du Val d'Europe.

La municipalité en collaboration avec l'association « Fontaine Sainte-Geneviève », participe activement, depuis plusieurs années, à la réhabilitation du site.

Le label devrait permettre à la commune de Magny-le-Hongre, commune touristique située à proximité immédiate du parc Disneyland, de diversifier son offre en proposant à la visite un site historique identitaire du territoire.

**DOSSIER EX058957 - STATION CONTINENTALE DE LA « COMPAGNIE RADIO FRANCE » A  
SAINTE-ASSISE, ET GRILLE D'ACCES A LA RESERVE NATURELLE DE SEINE-PORT**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Station télégraphique et radiophonique

Commune : Seine-Port

Département : 77

Datation : 1921

Description synthétique : Première station télégraphique et radiophonique internationale installée en France. Style « Art Déco ».

Identité du propriétaire : Agence des Espaces Verts de la Région Île-de-France



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA  
DELIBERATION**

Inaugurée le 9 janvier 1921, la station radioélectrique de Sainte-Assise constitue la première station continentale télégraphique et radiophonique internationale installée sur le territoire français. Les ingénieurs de la Compagnie Radio-France n'ont pas choisi le site au hasard : le domaine de Sainte-Assise, proche de Paris, présente un sol gorgé d'eau permettant une réverbération du rayonnement vers la stratosphère. Le chantier, dirigé par l'ingénieur Paul Bouvier, comprenait la construction d'une station continentale pour les liaisons radiotélégraphiques (sur 3 000 km de rayon), et une station transcontinentale dédiés au service radiotélégraphique à très grande distance. Cette dernière fut inaugurée officiellement le 7 août 1922 par un message – très médiatisé – adressé par président de la République française au président des États-Unis.

Si les installations techniques ont aujourd'hui disparu, l'architecture se distingue par l'originalité de sa morphologique et la qualité de son décor. On songe en particulier au porche monumental de la façade Nord, de style "Art Déco", orné d'une mosaïque en grés cérame portant le nom de l'entreprise – « Compagnie Radio-France ». Le hall d'entrée est recouvert d'une remarquable mosaïque célébrant la TSF (Télégraphie sans Fil). Les volumes intérieurs ont été conservés, en particulier la structure poteaux-poutres en béton armé de la salle d'émission, coiffée d'un lanterneau rectangulaire ouvert à sa base de quatre baies filantes. La propriété est fermée par une grille et un portail en ferronnerie des années 1920, marquant avec prestige l'entrée de la Réserve naturelle régionale.

Malgré sa réquisition par la Kriegsmarine en 1941, la station de Sainte-Assise n'a pas souffert des bombardements alliés. A partir de 1954, elle fut réservée exclusivement aux transmissions de la Marine Nationale. A l'abandon depuis les années 1990, elle est aujourd'hui intégrée à la Réserve naturelle régionale des Bruyères de Sainte-Assise, classée en 2009 et gérée par l'Agence des Espaces Verts d'Île-de-France. Elle demeure dans l'attente d'un projet de réaffectation.

**DOSSIER EX058988 – BAINS-DOUCHES, FONTENAY-TRESIGNY**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Bains-douches, actuel musée Hippolyte Henry

Commune : Fontenay-Trésigny

Département : 77

Datation : 1911

Description synthétique : Patrimoine de l'hygiène, de la santé

Identité du propriétaire : Ville de Fontenay-Trésigny



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Implanté sur le plateau briard, et jusqu'alors enserré dans ses murailles, le bourg fortifié de Fontenay-Trésigny commence à se développer dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sur les Bordes, terres situées à l'est de la vieille ville, où sont érigés une mairie-école (1852) et le lavoir public couvert du Trou Barbet (1853). Face à l'augmentation de la population ouvrière, dont une majeure partie travaille à la tuilerie de Visy et ne dispose d' « aucun moyen d'assurer sa propreté corporelle », l'ancien instituteur Hippolyte Henry, devenu maire de la commune en 1908, fait voter comme « nécessité publique » l'établissement de bains-douches à Fontenay-Trésigny.

Eloquent témoignage de son œuvre philanthropique à la tête de la municipalité, le bâtiment est construit par Georges Faix, architecte à Coulommiers et inauguré en 1911. Alimentés en eau grâce à leur raccordement à la source Morin de Marles-en-Brie, ces bains-douches restent en fonctionnement jusqu'à la livraison, en 1962, des premiers logements sociaux de la rue Le Nôtre, des HLM dotés de l'eau courante et de salles de bain.

Transformés en bibliothèque en 1990, ils ont été réinvestis par le Cercle historique fontenaisien, qui y a ouvert en 2018 un musée consacré à la vie locale autour de 1900, à partir des recherches aux archives entreprises par Hippolyte Henry et d'une collection riche de plus de 2000 objets (outils, mobilier, etc.).

Seul musée de son territoire dans un rayon de 30 km, très apprécié du public scolaire, le musée Hippolyte Henry est également remarquable par son architecture. Bien qu'il ne reste rien de ses aménagements intérieurs (cabines de douches, chaufferie, etc.), l'édifice, emblématique de l'essor des politiques hygiénistes au début du XX<sup>e</sup> siècle, se conforme à la typologie des bains-douches de l'époque, avec une façade symétrique reflétant la séparation hommes / femmes, surmontée d'un campanile qui contenait un réservoir d'eau. Il se distingue néanmoins par la qualité de son appareil de pierres meulières et son décor (arcatures et frise en briques, épis de faîtage). Il fait partie du patrimoine que la communauté de communes du Val Briard, candidate en 2021 au label « capitale de la Culture française », souhaite valoriser.

**DOSSIER EX058951- HOTEL DE VILLE, MOUROUX**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Hôtel de ville

Commune : Mouroux

Département : 77

Datation : 1862

Description synthétique : Hôtel de ville de style éclectique

Identité du propriétaire : Commune de Mouroux



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Dans un département de Seine-et-Marne au caractère rural encore très marqué, où dominant les mairies-écoles bâties entre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et 1914, l'hôtel de ville de Mouroux fait figure d'exception.

Par la loi du 18 juin 1843, les limites territoriales de la commune de Mouroux, qui appartenait jusqu'alors au canton de Coulommiers, sont officiellement fixées. Afin d'asseoir son autonomie, le conseil municipal, formé en 1850, vote la construction d'une nouvelle mairie, sous l'autorité de son premier édile, le principal minotier de la Vallée du Grand Morin, Abel Stanislas Leblanc (1806-1883). Pionnier de la mécanisation, il appartient dans les années 1870, avec les Darblay, au groupe des « Huit Marques », leader dans la fourniture de farine aux boulangers parisiens. Il fondera en 1882 les grands moulins de Pantin. Bien que très peu documenté, cet hôtel de ville, qui aurait été construit en 1862 par un architecte à ce jour inconnu, est tout à fait caractéristique de ces « maisons communes » qui se multiplient sous la III<sup>e</sup> République. Il se distingue néanmoins par la précocité de sa date de réalisation et par son style éclectique, mêlant les références aux châteaux brique et pierre d'époque Louis XIII et au gothique, avec ses deux tourelles d'angle sur trompe.

Bien qu'il ne conserve presque plus de vestiges de son aménagement intérieur, hormis quelques boiseries, des luminaires et un escalier à double volée menant à la salle des mariages et du conseil, l'édifice mérite d'être distingué par le label « patrimoine d'intérêt régional », ne serait-ce que pour sa rareté dans le département, le contexte de sa création et afin d'en préserver le cachet si une extension en était décidée.

**DOSSIER EX085952 PARC DU PAVILLON ROYAL, NANDY**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Chalet

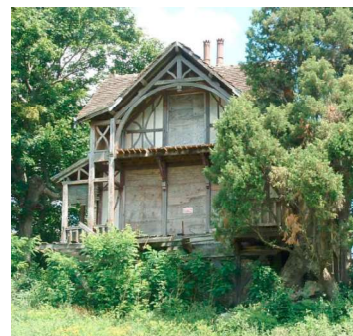
Commune : Nandy

Département : 77

Datation : Fin XIX<sup>e</sup> siècle

Description synthétique : Chalet belvédère du parc royal

Identité du propriétaire : AEV de la Région Ile-de-France



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Ce chalet belvédère s'inscrit dans le domaine du parc royal, au sein du site classé des boucles de la Seine et du vallon de Ballory. Vaste parc de 70 ha créé par Etienne-Michel Bouret, grand financier du règne de Louis XV, il se déployait selon un quadrillage régulier, avec pour point central le château, détruit, nommé « pavillon royal » après le séjour de Louis XV pour une chasse.

Après avoir connu plusieurs propriétaires suite à la faillite du « grand Bouret », c'est à partir de 1852 que le domaine fut progressivement transformé en parc paysager, d'après les plans de Louis-Sulpice Varé. La construction du chalet est plus récente et se situerait à la toute fin du XIX<sup>e</sup> s. ; on n'en connaît pas l'architecte. Placé au centre du parc, sur les restes d'une terrasse-belvédère maçonnée datant du jardin du XVIII<sup>e</sup> s., il trône sur un emplacement de choix, très en surplomb, qui ouvre sur le vaste panorama de la vallée de la Seine.

Le chalet est conçu comme un belvédère qui allie goût du pittoresque, confort et raffinement. Tout à fait caractéristique de l'époque, il présente une structure entièrement en charpente bois pour les parties visibles, charpente métal pour les parties cachées. Ses dispositions intérieures ont été conservées mais la galerie qui ceinturait le chalet a été perdue en façade, de même que le balcon. La construction est de grande qualité : les éléments originaux se maintiennent tandis que se délitent les ajouts postérieurs, petite aile contenant toilettes et cuisine et petite terrasse. Le chalet était chauffé sur ses deux niveaux par des cheminées en brique, dont le beau décor de carreaux émaillés est conservé, de même que quelques-uns des vitraux des fenêtres.

Caractéristique des folies des jardins paysagers du XIX<sup>e</sup> s., ce chalet, par ailleurs très bien documenté, est presque intact et fait partie d'un vaste ensemble, cohérent et intéressant. Sa qualité architecturale et décorative sont indéniables.



**DOSSIER EX058947 – HERITAGE DE LA SUCRERIE DE VILLENY : ANCIENNE MAISON DE VILLEGIATURE DEVENUE PAVILLON DE DIRECTION - FUTURE MAISON DES ARTISTES**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Maison de villégiature, puis logement patronal

Commune : Villenoy – 87, rue Aristide-Briand

Département : 77

Datation : v. 1820

Description synthétique : Maison de villégiature « Restauration » avec parc et kiosque, ensemble intégré à la sucrerie de Villenoy au début du XXe siècle, future Maison des Artistes.

Identité du propriétaire : Commune de Villenoy



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Lorsqu'au terme du Premier Empire, Alexandre Virtel, riche coutelier parisien, décide d'établir sa maison de campagne à Villenoy, en périphérie de Meaux, la commune compte alors à peine plus de 400 habitants. Il s'établit ainsi dans un cadre verdoyant, isolé entre la Marne et le canal de l'Ourcq en cours de construction (1802-1825), avant l'industrialisation du territoire.

La morphologie de la maison, attestée sur le plan cadastral de 1824, correspond à celle de maisons construites sous la Restauration, reprenant les modèles néo-classiques. Ce type d'édifice, aujourd'hui fréquemment détruit ou remanié, apparaît peu représenté en Île-de-France avant le vif essor de la villégiature à partir du Second Empire. On remarque son rez-de-chaussée ouvert de baies cintrées et traité comme un soubassement, sa corniche supérieure marquée, soulignant un étage d'attique, ou ses garde-corps en fonte, à décor d'entrelacs et palmettes. La maison est entourée d'un « jardin anglais planté d'arbres forestiers » dont le kiosque a été conservé. Cet intéressant édicule, dont beaucoup d'exemplaires similaires ont été détruits, était destiné à prendre le thé ou simplement à orner le jardin, selon une codification fréquente au XIXe siècle. Il est construit en faux bois écotté, procédé diffusé par l'entreprise Tricotel, dont la rusticité était alors particulièrement appréciée pour les fabriques de jardin.

La succession des propriétaires, puis l'intégration de la propriété à la sucrerie centrale de Meaux en 1926, et enfin son rachat par la commune en 2007, ont progressivement transformé l'espace intérieur de la maison. Subsiste toutefois l'escalier tournant, avec limon porteur en crémaillère et barreaux en col de cygne, caractéristique de la première moitié du XIXe siècle. La maison est en cours de restauration et de reconversion en « Maison des Artistes » municipale. Elle accueillera prochainement trois ateliers d'artistes et une salle d'exposition, le parc étant réservé aux expositions éphémères.

**DOSSIER EX058947 - HERITAGE DE LA SUCRERIE DE VILLENY : L'ABRI CONIQUE ANTI-AERIEN ET SON ANNEXE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Abri conique anti-aérien et annexe

Commune : Villenoy – Rue Aristide-Briand

Département : 77

Datation : 1939-1940

Description synthétique : L'abri conique anti-aérien monumental et son annexe (logements avec écuries), vestiges de l'ancienne sucrerie.

Identité du propriétaire : Commune de Villenoy



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

L'abri conique anti-aérien de la sucrerie de Villenoy constitue un exemplaire unique à l'échelle nationale. Construit en 1939-1940 sur les plans d'un ingénieur de l'usine (demeuré anonyme), il répondait à l'obligation faite aux directeurs d'usines, par les lois de 1938 et 1939 relatives à « l'organisation de la nation en temps de guerre » (appelées lois sur la « Défense Passive »), de protéger les salariés et leurs familles contre d'éventuelles attaques aériennes. L'abri de Villenoy se distingue par son imposante silhouette conique de 18 mètres de hauteur, et par son ambitieux programme : possédant 8 niveaux. Il pouvait abriter jusqu'à 120 personnes.

Le risque d'inondation, dû à la proximité de la Marne et de son affluent – le Rutel – imposait une construction en surface, ou peu enterrée. On ignore si l'ingénieur, en choisissant une forme conique, s'est inspiré des tours de défense aérienne Winckel – beaucoup plus imposantes et pouvant accueillir jusqu'à 600 personnes – construites en Allemagne à 200 exemplaires de 1936 à 1941, et dont la forme, en obus coiffé d'un cône, était censée dévier les projectiles et leurs éclats. Dans son mémoire, l'ingénieur insiste davantage sur les qualités aérodynamiques du cône, conçu pour résister à l'effet de souffle en cas d'explosion d'une bombe à proximité. L'abri, entièrement construit en béton armé, comporte un sous-sol, un rez-de-chaussée équipé d'une infirmerie et d'une douche de décontamination, trois étages logeables équipés de WC et éclairés à l'électricité, et enfin trois niveaux supérieurs à usage technique. Un escalier tournant, adossé à la gaine technique centrale, conduit jusqu'au troisième étage. Après l'acquisition du cône par la commune en 2004, et grâce aux soins passionnés de François Daveau, le cône a été restauré et aménagé à partir de 2011. Il conserve encore un remarquable patrimoine technique. On songe en particulier aux deux portes anti-souffle en acier – dont l'une, de forme arrondie, se rabat sur la gaine centrale – ou encore au dispositif d'aspiration filtrant (système Aeris, Levallois-Perret) actionné par bicyclette en cas de coupure de courant : il s'agissait filtrer l'air puisé au sommet du cône, au-dessus d'une éventuelle nappe de gaz asphyxiant.

On accède au cône par une annexe en briques rouges, à usage de logements et d'écuries, constituant l'un des derniers vestiges de la sucrerie élevée à la fin du XIXe siècle. Siège d'une bibliothèque spécialisée dans l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, cette annexe abritera prochainement un espace consacré à l'accueil des visiteurs de l'abri conique.

**DOSSIER EX058955 - EGLISE SAINT-REMI-ET-SAINTE-RADEGONDE, EMANCE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Eglise  
Commune : Emancé  
Département : 78  
Datation : XVI, XVII, XVIII, XIX, siècles  
Description synthétique : Eglise  
Identité du propriétaire : Commune d'Emancé



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

L'église paroissiale d'Emancé fut reconstruite après sa destruction lors de la guerre de Cent Ans, au début du XVI<sup>e</sup> siècle et a été remaniée au XIX<sup>e</sup> siècle. Elle abrite un ensemble important d'objets non protégés et protégés au titre des monuments historique (un tabernacle en bois du XVII<sup>e</sup> siècle, une statue en bois de Vierge à l'Enfant du XVII<sup>e</sup> siècle, un tableau figurant le Christ au Jardin des oliviers, signé et daté M.B. de Monvel 1875, deux statues de saints évêques en chêne du XVIII<sup>e</sup> siècle). L'église ainsi que le mobilier qu'elle abrite ont fait l'objet de dossier d'inventaire en 1979.

Le mobilier non protégé comprend notamment les verrières du chœur réalisées en 1880 et 1889, sont signées Lorin, maître-verrier chartrain, les lambris de chœur sculptés du XVIII<sup>e</sup> siècle, le maître-autel en bois doré orné des armoiries des Colbert et du chapitre de Chartres, le banc d'œuvre et la cloche de 1866 baptisée « Marie Antoinette Charlotte ».

Les dernières restaurations portant sur le bâti extérieur et intérieur ont moins de vingt ans ce qui fait que le bien est dans un état de conservation remarquable.

La qualité de l'architecture et le mobilier qu'elle abrite justifient pleinement l'intérêt patrimonial de l'église Saint-Rémy-et-Sainte-Radegonde d'Emancé et l'attribution du label.

**DOSSIER EX049688 - TEMPLE ET ENSEMBLE PAROISSIAL,  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Temple protestant et bâtiments  
paroissiaux

Commune : Saint-Germain-en-Laye

Département : 78

Datation : 1862

Typologie : Edifice religieux et ensemble  
paroissial

Identité du propriétaire : Association culturelle de l'église  
Protestante Unie de Saint-Germain-  
en-Laye



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA  
DELIBERATION**

Le temple de Saint-Germain-en-Laye, bâti dès 1862 (inauguré le 4 mai 1862), est un des plus anciens du département des Yvelines et de la région parisienne. Il est ainsi antérieur aux temples de Jouy (1865), Mantes (1866) et Versailles (1882).

L'ensemble bâti (temple, bâtiments paroissiaux, cour et mur d'enceinte) se situe dans l'enceinte du parc de l'ancien hôtel de Noailles, à proximité immédiate du Domaine national.

L'édifice ne paraît pas avoir été modifié depuis sa construction (à l'exception peut-être de la salle dite Jeanne d'Albret située à l'arrière, néanmoins construite dans le même style).

Le mur d'enceinte présente un caractère patrimonial notable. Il reprend le tracé du mur d'enceinte de l'ancien hôtel de Noailles, en grande partie démoli sous la Monarchie de Juillet et dont l'empreinte est restée forte sur le territoire. Ce mur longeait à cet endroit la cour des écuries, sur lequel s'appuyaient les bâtiments. Au centre de la cour se trouvait un abreuvoir/pédiluve pour chevaux, dont les traces sont encore visibles aujourd'hui dans le pavage de la cour.

Enfin, les bâtiments paroissiaux (plus hétérogènes) le long de la rue de Pontoise, situés à l'emplacement des bâtiments qui séparaient la cour des écuries de l'hôtel de Noailles de cette rue, assurent une continuité relativement harmonieuse avec l'édifice religieux.

L'ancienneté et la bonne conservation de l'ensemble sont à souligner.

**DOSSIER EX055396 – MAISON D'ALPHONSE DAUDET A CHAMPROSAY, DRAVEIL**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Maison d'Alphonse Daudet

Commune : Draveil

Département : 91

Datation : XIX<sup>e</sup> siècle

Description synthétique : Patrimoine de villégiature / maison d'écrivain

Identité du propriétaire : Propriétaire privée  
Mme Isabelle Guignard



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

En 1887, après avoir séjourné chaque année pendant 20 ans à Champrosay, d'abord chez ses beaux-parents Allard puis dans l'ancien atelier de Delacroix, Alphonse Daudet y achète la propriété de M. Cottin, haut fonctionnaire du Second Empire, située le long de la route de Corbeil. Il y passe tous ses étés, y écrivant une très grande partie de son œuvre et y recevant de nombreux amis lors des "jeudis de Champrosay" qui réunissent le tout-Paris des lettres et des arts : Maupassant, Zola, Tourgueniev, François Coppée, Pierre Loti, Rodin, Massenet, Nadar, Mistral, Proust, etc. Edmond de Goncourt y décède le 16 juillet 1896. La vie quotidienne à Champrosay, bien relié à Paris par la gare de Ris qui entraîne l'essor de la villégiature à partir de 1840, est décrite par Daudet dans son roman *La Petite Paroisse* qu'il situe dans sa propre maison.

Précédée d'une cour d'honneur pavée, celle-ci est constituée d'un bâtiment principal flanqué d'une aile à angle droit. Sur la gauche, derrière cette aile, se situe une petite cour pavée entourée de bâtiments : logement du jardinier, remises, écurie, vestiges d'une ancienne ferme. A l'arrière, le parc, aujourd'hui morcelé, descendait jusqu'à la Seine. Dans la partie haute, s'étend le jardin d'agrément comportant un bassin circulaire, un kiosque, une orangerie, des réservoirs d'eau de Seine, et l'"isba" en briques, ancienne resserre à outils qu'Alphonse Daudet fit agrandir dès son arrivée pour la transformer en lieu de lecture et salle de billard.

Très bel ensemble villégiature et lieu de mémoire, cette maison est un témoignage de la vie littéraire et culturelle de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

**DOSSIER EX058945 - PARC LEON SALAGNAC, MALAKOFF**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Parc Léon Salagnac  
Commune : Malakoff  
Département : Hauts-de-Seine  
Datation : 1951  
Description synthétique : Parc public  
Identité du propriétaire : Département des Hauts-de-Seine



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Ce parc de 15 000 m<sup>2</sup> conçu en 1951 par l'architecte-paysagiste Maurice Vilette sur les anciens glacis du Fort de Vanves est l'un des poumons verts de la ville. Il offre à la population un espace urbain végétalisé composé d'un petit lac, d'un théâtre de verdure (recensé par la Région dans le cadre de l'inventaire des Lieux de spectacle), d'un kiosque, d'un manège, d'une promenade couverte et d'une importante aire de jeux pour les enfants. Il porte le nom donné de l'ancien maire de Malakoff (1944-1964), Léon Salagnac, l'une des figures marquantes de la ville.

Le jardin a été conçu en donnant une grande importance aux aires de circulation (46%). Il se rattache à la catégorie des squares et jardins de jeux décorés assurant les fonctions de repos, de divertissement (théâtre, musique) et d'agrément. L'allée couverte en courbe harmonieuse relie la scène au kiosque à musique devenu manège. Les poteaux-arcades, qui soutiennent le toit, forment une galerie ouverte qui sert également d'abri et d'espace de jeux.

L'eau est une composante essentielle de l'aménagement paysager du parc. Maurice Vilette a combiné différents équipements pour agrémenter les lieux dont la traditionnelle pièce d'eau. Le petit lac en eau permanente peu profonde répond à la mise en scène voulu par l'architecte pour créer une ambiance, une esthétique visuelle. La pièce d'eau sinueuse avec son fond cimenté blanc, créée en 1955 quelques années après l'ouverture du parc, s'intègre bien dans l'espace paysager avec son îlot aux cygnes.

Enfin, le patrimoine arboré du parc Léon Salagnac est constitué d'au moins 34 essences, parmi lesquelles une dizaine d'arbres remarquables dont les origines proviennent du monde entier.

Caractéristique des années d'après-guerre (béton armé, formes stylisées, architecture oscillant entre Art déco et modernisme), son tracé alterné de courbes et contre-courbes et les différentes structures (précédemment citées) qui le composent en font un des parcs publics les intéressants et les plus originaux d'Ile-de-France.

**DOSSIER EX059589\_ SERRE STALINGRAD, PANTIN**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Serre  
Commune : Pantin  
Département : 93  
Datation : Vers 1890  
Description synthétique : Serre  
Identité du propriétaire : Commune de Pantin



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La serre du parc Stalingrad constituait le jardin d'hiver de l'hôtel particulier construit par la famille d'industriels Delisy-Doisteau vers 1890 (architecte inconnu), en face de leur distillerie d'absinthe. Les derniers éléments de la vaste usine ont été labellisés en 2018. Racheté par la ville de Pantin, l'hôtel particulier a été détruit, avec son orangerie, dans les années 1970. La serre, qui seule subsistait mais faisait désormais partie intégrante du parc Stalingrad de la ville, a été restaurée en 1978 pour accueillir des plantes méditerranéennes, avant de tomber à nouveau en désuétude.

La serre est malgré tout restée bien conservée dans ses structures, qui n'ont jamais été modifiées : mur de soutènement en briques bicolores, verrière sur structure acier en partie haute et couverture en verrière. Elle possède encore son ancienne chaufferie ainsi que le système de chauffage au gaz qui l'avait remplacée. L'élégance du bâtiment et sa situation idéale, dans le parc et entre deux bâtiments à vocation culturelle, le cinéma 104 et la bibliothèque Elsa Triolet, deux sites également à forte valeur patrimoniale, sont à l'origine de l'engouement des habitants qui ont voté pour sa restauration au budget participatif de 2019.

Le projet de la Ville est de restaurer la serre en vue de la réutiliser dans sa vocation première, en y organisant également des ateliers pédagogiques et artistiques.

La qualité du bâtiment, son bon état de conservation, quoique quelques travaux y soient nécessaires, sa rareté au sein de la ville, unique serre à Pantin et dernier vestige d'une architecture d'apparat liée au monde de l'industrie, et le désir fort dont il est l'objet localement, justifient l'attribution du label « patrimoine d'intérêt régional ».

**DOSSIER EX058948 – CENTRE DE LOISIRS DE LA FERME DU CLOS SAINT-VINCENT,  
NOISY-LE-GRAND**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISE**

Dénomination : Centre de Loisirs de la ferme du clos Saint-Vincent  
Commune : Noisy-le-Grand  
Département : Seine-Saint-Denis  
Datation : Fin XIXe, XXe siècles  
Description synthétique : Relais de chasse devenue une exploitation agricole aujourd'hui centre de loisir.  
Identité du propriétaire : Commune de Noisy-le-Grand



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA  
DELIBERATION**

Entre 1885 et 1895, un industriel parisien aurait fait édifier cette résidence secondaire au lieu-dit du Clos Saint-Vincent situé au sud du bourg historique de Noisy-le-Grand. Implantée non loin de la Marne, la demeure est composée de deux pavillons reliés par une aile dont l'architecture s'inscrit dans le goût de l'époque pour l'éclectisme. Entre 1915 et 1937, la propriété est occupée par une congrégation religieuse. En 1937, les époux Delaurier font l'acquisition du bien et ajoutent un ensemble de bâtiments en retour d'équerre à vocation agricole. L'ensemble est vendu en 2007 à la commune de Noisy-le-Grand par Marguerite Louise Delaurier. Cette dernière entreprend à partir de 2009 d'importants travaux de restauration, de réhabilitation et de mise aux normes afin que l'ancienne ferme reçoive un centre de loisir. Les travaux sont achevés en 2013 et le site est ouvert au public.

Le centre de loisir « de la ferme du Clos Saint-Vincent » possède toujours la double physionomie des deux principales phases de construction, la villégiature du XIX<sup>e</sup> siècle et les bâtiments agricoles des années 1930. Le tout forme un ensemble singulier mais cohérent. Bien que très restaurée, la maison possède toujours l'essentiel de ses décors intérieurs et extérieurs d'origine. L'ensemble témoigne du passé agricole, et même viticole de Noisy-le-Grand, dont il ne reste aujourd'hui plus beaucoup de traces hormis dans la toponymie.

La commune prévoit de mettre en valeur ce patrimoine grâce à plusieurs dispositifs : programme de visites guidées, intégration de la ferme au projet « tourisme patrimonial de proximité » contenant des parcours de visites commentées des sites patrimoniaux de la ville de Noisy-le-Grand.



**DOSSIER EX058995\_ ECOLE FRANCO-ARMENIENNE TEBROTZASSERE, LE RAINCY**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Ecole franco-arménienne Tebrotzassère

Commune : Le Raincy

Département : 93

Datation : 1840 ; années 1930-1950

Description synthétique : Ecole

Identité du propriétaire : Union Générale Arménienne  
de Bienfaisance (UGAB)



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

En 1928, l'Union Générale Arménienne de Bienfaisance (UGAB)<sup>1</sup> achète au 1, boulevard du Nord, au Raincy, un site de 6500 m<sup>2</sup>, où se trouvent les vestiges d'une ancienne ferronnerie créée sous Louis-Philippe. Elle en donne la jouissance gracieuse à l'Association des Dames Arméniennes Amies des Ecoles Tebrotzassère.

Fondée en 1879 à Constantinople par un groupe de femmes francophiles issues de l'élite intellectuelle arménienne, « Tebrotzassère » (qui signifie littéralement « amour de l'école ») a pour objectif de former des institutrices et d'encourager l'éducation féminine. L'institution survit aux massacres hamidiens des années 1890, au génocide de 1915, à la Grande Guerre et recueille des rescapées de ces événements tragiques. En 1922, le personnel de l'école et les pensionnaires orphelines s'exilent à Salonique, en Grèce, avant de s'établir à Marseille, puis au Raincy. L'établissement, mixte depuis 1970 et sous contrat avec l'Etat, accueille aujourd'hui près de 250 élèves, qui, de la maternelle à la 3<sup>e</sup>, suivent, en plus des programmes de l'Education nationale, des cours de langue et de culture arméniennes.

Si les bâtiments, très hétéroclites et réaménagés à plusieurs reprises (en particulier l'édifice central, qui a perdu son fronton à volutes d'origine, remplacé par une surélévation), l'institution, qui incarne à la fois la trajectoire de tout un peuple martyr contraint à l'exil puis son intégration, est riche d'un passé historique, culturel et immatériel qu'elle a su préserver. Ses archives, qui documentent le périple de ses pensionnaires et enseignantes sauvées, sont ouvertes aux chercheurs et très souvent prêtées dans des expositions (par exemple au Mémorial de la Shoah de Drancy). Dans la cour de l'école a été érigé en 2014 un *khatchkar* – croix de pierre dont l'art est entré sur la liste du patrimoine culturel de l'Unesco en 2010. Il est devenu un haut lieu de commémoration du génocide arménien et des combattants arméniens morts pour la France. Ecole arménienne la plus ancienne de France, l'école Tebrotzassère contribue enfin, en enseignant l'arménien occidental, à la transmission de cette langue déclarée en voie de disparition par l'Unesco. Des personnalités marquantes de l'histoire franco-arménienne y ont été scolarisées, comme la résistante Mélinée Manouchian (1913-1989) ou Séda Aznavourian, fille du chanteur Charles Aznavour.

<sup>1</sup> Également propriétaire de la bibliothèque Nubar (Paris, 16<sup>e</sup>), labellisée « patrimoine d'intérêt régional » en novembre 2020.

**DOSSIER EX058950 – MOULIN DU SEMPIN, MONTFERMEIL**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Moulin à vent et maison du meunier

Commune : Montfermeil

Département : 93

Datation : 1742 (tourelle)

Description synthétique : Moulin à vent d'Ancien Régime, restauré et remis en fonction à partir de 1978 par Association de Sauvegarde du Moulin de Montfermeil

Identité du propriétaire : Commune de Montfermeil



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Initialement désigné sur le nom de « Moulin de la Tour », « Moulin aux Cailloux » ou « Moulin du Château », cet imposant moulin à vent fut élevé en 1742 à l'initiative de Jean Hyacinthe Hocquart, seigneur de Montfermeil, en remplacement d'un premier moulin banal, également à vent, élevé en 1575. Vendu comme bien national en l'An II, il passe entre plusieurs mains jusqu'à son rachat en 1831 par la famille Hocquart qui, après réparation, en maintient l'activité jusqu'à la fin des années 1840. Reçu en héritage par le comte Nicolai, le moulin est alors laissé à l'abandon, concurrencé par l'exploitation d'un moulin à cage construit à proximité, et plus largement par l'essor de la minoterie moderne « à l'anglaise » puis « à la hongroise ». En 1894, il sert ponctuellement d'observatoire durant les Manœuvres de forteresse, avant que l'ensemble du domaine ne soit vendu pour construire les lotissements de Franceville et des Coudreaux. Le moulin sert alors de guinguette, sous le nom de « Moulin de la Galette », avant d'être une nouvelle fois abandonné durant la Grande Guerre. Menacé par l'exploitation des carrières de glaise et de gypse de l'Union des Entrepreneurs, il fait l'objet, durant les « Trente Glorieuses », d'une lutte patrimoniale jusqu'à son acquisition par la municipalité en 1971. Fondée en 1976, l'Association de Sauvegarde du Moulin de Montfermeil conduit les travaux de restauration à partir de 1978. En 1986, afin d'éviter un effondrement fatal dû aux carrières, il est déplacé de 140 mètres. Il est alors rebaptisé « Moulin du Sempin », du nom des carrières du Sempin.

Ce moulin-tour de 8 m de diamètre et de 17,15 m de hauteur est construit en moellons de gypse et rognons de silex. Les travaux commencés en 1986 ont permis de restituer la charpente et sa toiture se sa calotte ; l'ouverture et la fermeture des ailes – longues de 11,20 m couvrant 80 m<sup>2</sup> et tournant à 15 t/mn – est assurée par le système Breton (ailes à portance réglable depuis l'intérieur par un mécanisme central). A l'intérieur, un diagramme de mouture complet, disposant de deux paires de meules, a été reconstitué. Il s'agit du dernier moulin à vent de Montfermeil et de ses alentours, le dernier en état de marche dans le département, capable de produire jusqu'à 140 tonnes de farine par an. La maison du meunier est désormais reconvertie en espace d'exposition ouvert au public.

**DOSSIER EX058989 - PREMIERE USINE, BUREAUX PUIS ATELIER DES PROTOTYPES  
DES ETS FENWICK, ACTUELLEMENT « COMMUNE IMAGE », SAINT-OUEN**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Usine de matériel de manutention  
Fenwick  
Commune : Saint-Ouen  
Département : 93  
Datation : 1917-1919  
Description synthétique : Usine-mère et bureaux de l'entreprise  
Fenwick à Saint-Ouen, puis atelier des  
prototypes et bureau d'études  
Identité du propriétaire : Alterna, Groupe SOS  
(économie sociale et solidaire)



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA  
DELIBERATION**

En 1917, Fenwick Frères, entreprise parisienne spécialisée depuis 50 ans dans le commerce transatlantique d'équipements industriels, décide de construire à Saint-Ouen son premier atelier d'assemblage de charriots de manutention à partir de pièces américaines. L'atelier de 1097 m<sup>2</sup>, serré entre le talus ferroviaire (à proximité de la gare) et la rue Godillot, ne présente à l'origine qu'un simple rez-de-chaussée à pans de métal hourdés de briques et couvert en sheds. Mais dès 1909, l'architecte Bourgonin surélève le bâtiment afin d'y établir les bureaux et le logement de la direction, ainsi qu'un local d'archives. D'où le dessin d'une nouvelle façade dont l'entrée, désormais située sur l'axe de symétrie de l'usine-intégrée, est ornée d'un proche monumental. Ce dernier, de style néo-classique simplifié, se distingue par une corniche en arc surbaissée dont le tympan portait initialement le nom de l'entreprise.

A partir de 1926, Fenwick entame la conquête foncière du quartier, s'installe du côté impair de la rue Godillot, puis gagne la rue du Docteur-Bauer et le boulevard Biron jusqu'à couvrir 1,5 ha dans les années 1960. L'usine-mère de 1917 abrite dorénavant un bureau d'études et l'atelier de conception des prototypes. Grâce à sa vente précoce, en 1986, elle demeure le seul bâtiment rescapé de la récente démolition des ateliers de « l'empire-Fenwick » à Saint-Ouen. Si, en raison de ses multiples affectations, elle ne conserve plus aujourd'hui aucun patrimoine technique, sa reconversion à partir de 1987 en « Centre de Recherches et de Conférences Paris Nord » a permis d'en préserver l'intégrité extérieure et, à l'intérieur, les matériaux de l'ère industrielle (briques, charpente rivetée, béton) utilisés à sa construction.

Le Tiers-Lieu « Commune Image » s'installe en 2010, réaffectant notamment l'auditorium en salle de cinéma. Classé ERP3, il associe restaurant, espace de réception, salle de projection, espace de coworking et espaces privatifs. Depuis 2017, Bang Culture, locataire d'Alterna, développe les activités du pôle culturel créatif dédié à la filière cinéma de Commune Image. Alterna et Bang Culture sont deux structures du Groupe SOS, entreprise de l'économie sociale et solidaire.

**DOSSIER EX058763 - COLONNADE SQUARE DE TASSIGNY, BRY-SUR-MARNE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Colonnade du Square Delattre  
de Tassigny

Commune : Bry-sur-Marne

Département : 94

Datation : XIX siècle

Description synthétique : Colonnade  
Kiosque de pierre à coupole

Identité du propriétaire : Commune de Bry-sur-Marne



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

En 1899, Christian Lorenz (1847-1919), un riche Allemand naturalisé Français ayant fait fortune à Paris dans le négoce de perles fines, achète à Bry-sur-Marne une belle maison de maître construite en 1867. Il complète cette acquisition dans les années suivantes en réunissant différentes parcelles voisines provenant de la vente du lotissement du parc du château de Bry-sur-Marne, se constituant ainsi une vaste propriété boisée de quatre hectares, implantée au cœur de Bry-sur-Marne. Il aménage le parc de sa propriété avec soin, le décore de sculptures et de statues et y fait édifier une orangerie. Afin de compléter le décor architectural de ses jardins, il confie à deux architectes parisiens, Juste et René Vieux, la construction d'une magnifique colonnade associée à un kiosque de pierre à coupole. Réalisée dans le goût du XVIIIe siècle, cette œuvre architecturale aux lignes soignées illustre de manière ostentatoire la réussite sociale et la prospérité de son commanditaire, qui partageait son temps entre sa propriété de Bry, son bureau parisien et sa villa sur la Côte d'Azur.

Au début de la Première Guerre mondiale, alors qu'une forte germanophobie se manifeste partout en France, Christian Lorenz est accusé à tort d'espionnage pour le compte de l'Allemagne, en raison de son origine allemande. En 1918, Christian Lorenz est dénaturalisé par décision judiciaire et ses biens en France sont placés sous séquestre par l'Etat français. En 1925, la commune de Bry-sur-Marne achète aux Domaines la propriété qu'il possédait à Bry. Une grande partie du parc est converti en 1927 en square municipal, qu'on aménage autour de la colonnade. Depuis cette date, cette colonnade constitue le principal élément remarquable du square et le vestige le plus élégant de l'ancien parc de Christian Lorenz.

Construite en limite sud de propriété, dont elle épouse la forme irrégulière, la colonnade du square municipal de Lattre de Tassigny se compose de deux vastes galeries couvertes, de longueur plus ou moins équivalente, reliées à un élégant kiosque de pierre surmonté d'une coupole semi-sphérique. S'étendant sur un linéaire total de 74 mètres et s'élevant à 6 mètres de hauteur, elle est remarquable par son caractère monumental. D'inspiration néoclassique, elle est ornée sur la partie supérieure de motifs en forme de vagues, ou postes, courant sur toute la longueur de la terrasse

L'attribution du label se justifie pleinement par la qualité architecturale de la colonnade et son état de conservation remarquable.